

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

AMENDEMENT

N ° CF160

présenté par
Mme Pascale Boyer et Mme Tieгна

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Mission « Économie »

Retiré avant publication.